

**ARRETÉ DU PRÉSIDENT N° AN00420251222202**

**N° AN25\_251**

**SDP**

**Objet : Publicité d'annulation de créations et de vacances d'emploi.**

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles L. 313-4, L. 451-9, L. 452-1, L. 452-24, L. 452-34, L. 452-35 et L. 452-36 ;

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent ;

Vu l'arrêté du Président n° 21/239 en date du 21/12/2021 donnant délégation de signature pour l'administration générale du CDG à Madame Réjane JULLEROT, Directrice Générale des Services ;

Vu l'arrêté du Président n°23/119 en date du 06/04/2023 accordant la subdélégation à Monsieur Philippe DAUMAS, attaché territorial du centre de gestion, pour pallier toutes absences de Madame Réjane JULLEROT, directrice générale des services du centre de gestion de la fonction publique territoriales des Alpes-de-Haute-Provence.

**ARRETE :**

**Article 1 :** Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 16 déclarations annulées.

**Article 2 :** Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- ✓ Madame ou Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

**Article 3 :** Le récépissé sera adressé aux collectivités concernées dès lors que l'arrêté aura reçu le visa préfectoral.

Ce document fait l'objet d'une diffusion publique sur le site <https://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés ».

Transmis au représentant de l'Etat le :

Fait à VOLX, le 22/12/2025



Accusé de réception en préfecture  
004-280400177-20251222-AN25\_251-AR  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Pour le Président et par subdélégation  
M Philippe DAUMAS,  
Directeur Adjoint du CDG 04

N° de déclaration Collectivité territoriale et établissement public	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V004230801157482001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Rédacteur principal de 2ème classe	Responsable administratif polyvalent (h/f)	Annulation du recrutement	28h00	11/08/2023	A23/218
V004231001213351001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint administratif	Responsable administratif polyvalent (h/f)	Annulation du recrutement	25h00	06/10/2023	A23_264
V004231101256076001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Agent de maîtrise	Assistant éducatif petite enfance (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	15/11/2023	A23_305
V004241106000528001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	06/11/2024	A24_237
V004241106000595001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	06/11/2024	A24_237
V004241106000609001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint d'animation	(h/f)	Annulation du recrutement	35h00	06/11/2024	A24_237
V004241127000529001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	27/11/2024	A24_247
V004241127000584001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	27/11/2024	A24_247
V004241127000603001 <b>COMMUNE DE CERESTE</b>	Adjoint d'animation	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	27/11/2024	A24_247
V004250710001592001 <b>COMMUNE DE PUIMICHEL</b>	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Recrutement sur un autre grade	35h00	10/07/2025	A25_182
V004241119001586001 <b>COMMUNE DE PUIMICHEL</b> Accusé de réception en préfecture 004-280400177-20251222-AN25_251-AR Date de télétransmission : 22/12/2025 Date de réception préfecture : 22/12/2025	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	19/11/2024	A24_240

N° de déclaration Collectivité territoriale et établissement public	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V00424119001646001 <b>COMMUNE DE SEYNE LES ALPES</b>	Adjoint technique	Cuisinier (h/f)	Annulation du recrutement	31h00	19/11/2024	A24_240
V004251128001906001 <b>COMMUNE DE SEYNE LES ALPES</b>	Bibliothécaire, Adjoint du patrimoine, Assistant de conservation	animateur culturel	Annulation du recrutement	14h00	28/11/2025	A25_245
V004231201276058001 <b>Com. Com. Jabron-Lure-Vançon-Durance</b>	Ingénieur	chargé de mission eau et assainissement	Suppression du poste	35h00	01/12/2023	A23_329
V004250613000492001 <b>Com. Com. Jabron-Lure-Vançon-Durance</b>	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Suppression du poste	23h50	13/06/2025	A25_162
V004250122000808001 <b>SIVU CASIC</b>	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	10h00	31/01/2025	A25_040

Accusé de réception en préfecture  
004-280400177-20251222-AN25\_251-AR  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025